



UCL  
Programme  
d'études  
2023 - 2024

## Mineure en sciences de la population et du développement

### Table des matières

Introduction .....
--------------------

## MINSPED - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure d'ouverture en sciences de la population et du développement vous offre :

-





## MINSPED - Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

---

- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [ prog-2023-roge1ba ]
- > Bachelier en histoire [ prog-2023-hist1ba ]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [ prog-2023-huso1ba ]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [ prog-2023-arke1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [ prog-2023-hori1ba ]
- > Bachelier en information et communication [ prog-2023-comu1ba ]
- > Bachelier en sciences géographiques, orientation générale [ prog-2023-geog1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [ prog-2023-lafr1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [ prog-2023-rom1ba ]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [ prog-2023-musi1ba ]
- > Bachelier en sciences religieuses [ prog-2023-reli1ba ]
- > Bachelier en sciences biomédicales [ prog-2023-sbim1ba ]
- > Bachelier en philosophie

Entité

Entité de la structure

SSH/ESPO/SESP

Dénomination

Bureau du premier cycle (SESP)

Faculté

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

SESP

Adresse de l'entité

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61

Responsable académique du programme: [Ester Lucia Rizzi](https://uclouvain.be/repertoires/ester.rizzi) (https://uclouvain.be/repertoires/ester.rizzi)

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- [Emmanuelle Piccoli](https://uclouvain.be/repertoires/emmanuelle.piccoli) (https://uclouvain.be/repertoires/emmanuelle.piccoli)

## ORGANISATION PRATIQUE

---

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Chaque bloc annuel d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel suivant. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

*Assumer le conflit d'horaires :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

*Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours (Personnes de contact et tableau de flux) et l'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

*Personnes de contact :*